

DÉPARTEMENT
de la

Charente-Maritime

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 Septembre 1947

L'an mil neuf cent quarante sept, le 26 du mois de Septembre, le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. REGADONI Ch. Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 22 Septembre 1947.

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Meyssière
Rochedereux, Dassaux, Julien, Melle Rikowsky
Mme Parizet, M. Baudet, Péraudeau, Chollat,
Congo, Chazeaud, Prugnaud, Domecq, Counil, Sa-
vignac, Cousinet, Senelier, Grussenmeyer, Simon

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Coqze, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil précise qu'il est entendu que Monsieur Bourdonneau doit continuer à percevoir les indemnités accordées à l'ensemble des employés de bureau de la Mairie.

APPROUVÉ

La Rochelle, le 28 JANV 1948

Pour le PRÉFET,

Le Secrétaire Général



Fait et délibéré à Royan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

N'ont pas signé : MM.

i le vote a eu lieu au
stin public, établir à
uite la désignation de
vote (Art. 51 de la loi
5 avril 1884).

entionner à la suite
use qu'ils a empêchés
signer (Art. 57 de la loi
unicipale).



Loi extrait conforme :
Le Maire,

[Signature]

PRÉFECTURE
DE LA
CHARENTE-MARITIME

2^o DIVISION

2^o Bureau

JR/CG

13 JAN 1948

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA ROCHELLE, le

13 JAN 1948

Maire de Royan

Référence à rappeler
dans la réponse

312.5

DU PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

À Monsieur le Maire de : ROYAN

- sous couvert de M. le Sous-Préfet de Rochefort -

OBJET : Situation de M. BOUMONNEAU, Agent contractuel
P.J. : Délibération municipale du 26/9/47 (2 exemplaires)

J'ai l'honneur de vous faire retour de la délibération ci-jointe en vous priant de vouloir bien me fournir tous éléments d'appréciation nécessaires, le texte de la délibération ne me permettant pas de me prononcer en toute connaissance de cause.

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

